



Salaires, postes, conditions de travail , réformes : éducation en danger

Grève unitaire dans l'éducation le 1er février

Pour de vraies augmentations de salaires

La crise du recrutement dans l'Éducation Nationale se pérennise et toutes les études montrent que la faiblesse des salaires est le premier obstacle à l'attractivité des métiers de l'éducation. Nos organisation syndicales exigent de véritables augmentations salariales, pour toutes et tous, via une augmentation significative du point d'indice et la suppression du Pacte.

Nos salaires en quelques chiffres

*Salaires net moyen d'une AEPH avec 12 ans d'ancienneté : 842 €
En 1980 un prof de collège débute avec un salaire de 2,2 fois le smic, en 2024 un prof de collège début avec un salaire de 1,3 fois le smic. Les profs ont perdu 30 % de leur salaire par rapport aux autres professions en 30 ans !*

GRÈVE, ACTIONS ET MANIFESTATION LE 1ER FÉVRIER

11h : À la maison des syndicats

Préparation de la mobilisation et des pancartes pour la manif (enfants de grévistes bienvenu.es, espace dédié prévu)

14h : Devant l'hôtel de ville de Chambéry

Grandes olympiades de l'éducation

avec tables de presse et vin chaud, puis départ en manifestation.

Pour de meilleures conditions de travail

En dénigrant le service public d'éducation au profit de l'enseignement privé, la nouvelle Ministre Amélie Oudéra-Castéra laisse penser que les personnels seraient, par leurs absences, responsables des carences du service public d'éducation alors que ce sont bien les suppressions de postes successives qui sont responsables des heures non remplacées.

Dans le même temps, la charge de travail des enseignant.es ne cesse de s'alourdir, l'accueil des élèves et des enseignant.es en situation de handicap souffre d'un manque criant de moyens, le bâti scolaire se dégrade (amiante, humidité, fuites d'eau, absence d'isolation entraînant des chaleurs extrêmes ou des froids polaires...) et on ne peut que constater l'absence d'accès à une véritable médecine de prévention (avec un médecin pour 17910 agent.es) !

Nos conditions de travail en quelques chiffres

Pelon les chiffres même du ministère le temps de travail moyen des enseignant.es du 1er degré est de 43 heures par semaine ! La commission sécurité et santé au travail a reçu 150 alertes concernant les conditions de travail des personnels de Savoie en 2023.



Contre une école du tri social

Les mesures «Choc des savoirs» annoncées par le ministère dessinent un projet d'école qui revient sur l'objectif de démocratisation et aggrave les inégalités. C'est un ensemble de mesures directement inspirées du programme passéiste du Rassemblement National : des groupes de niveau au collège pour saper le collège unique et mettre en place un tri social précoce des élèves, des classes de relégation après la 3e pour les élèves qui n'obtiendraient pas le brevet, des redoublements favorisés et des programmes d'enseignement étriqués. C'est également un contrôle accru du travail enseignant (manuel unique, méthodes imposées, évaluation standardisée) contre la liberté pédagogique. Le Président de la République a également assumé l'expérimentation de l'uniforme dès 2024 avec une possible généralisation en 2026. Au prétexte de gommer (plutôt que de combattre) les inégalités sociales, c'est une autre mesure de l'extrême-droite, au coût faramineux qui va ainsi être mise en place dans les établissements scolaires.

QUAND LA LUTTE COLLECTIVE PAIE, L'EXEMPLE QUEBECOIS

Pendant un mois cet automne, les enseignant.es de la province du Québec ont participé à une grève inédite, massive, avec 100 % de la communauté éducative en grève, leur permettant de gagner une hausse de salaire de 17 % !